

Cher(e) Collègues,

Vous trouverez ci-dessous le communiqué de presse de "Roya citoyenne" que nous vous invitons à diffuser auprès de vos collègues.

Nous vous invitons également à signer la pétition [\[ICI \]](#).

Pour le SNES-FSU Académie de Nice
Alain Galan, secrétaire général

Communiqué de presse de Roya citoyenne

Le 8/1/2017

Ce vendredi 6 janvier, le jour même où la justice décide de relaxer Pierre-Alain Manonni pour avoir convoyé trois réfugiées, quatre autres citoyens solidaires sont interpellés entre Breil et Sospel et maintenus 24 h en garde à vue.

Françoise Gogois, René Dahon, Gérard Bonnet, et Dan Oudin, cherchaient simplement à déplacer six jeunes réfugiés vers d'autres lieux d'hébergements privés présentant des conditions d'accueil dignes et sécurisées.

Rappelons que le Procureur de la République, lors du procès de Cédric Herrou, lui a reproché, entre autres, de « loger des réfugiés dans des conditions indignes », car ils étaient sous des tentes ou des caravanes. Cette action allait dans le sens même de ce que demande le Procureur.

Rappelons aussi que :

- les hébergeurs bénévoles de la Roya sont débordés par l'arrivée de plusieurs dizaines de réfugiés par semaine ;
- la reconduite à la frontière est toujours de mise ;
- les accueils en foyer de l'enfance sont saturés, car insuffisants et inadaptés.

Ce même Procureur a par ailleurs fait appel de la décision de justice concernant Pierre-Alain, refusant ainsi toute indulgence pour la solidarité citoyenne.

La chasse au faciès et aux citoyens solidaires continue donc, malgré la relaxe prononcée. Cette dernière met en colère M. Estrosi, et l'amène à insulter la justice de notre pays. Nous lui rappelons que « l'insulte aux forces de l'ordre » est bien plutôt le fait de ceux qui utilisent ces forces de l'ordre pour traquer sans relâche les réfugiés, les mettant en danger, alors même que la vocation des policiers et gendarmes est de protéger les personnes, quelle que soit leur origine ou couleur de peau. Le malaise des forces de police, et notamment de gendarmerie, est de plus en plus évident face à cette politique décidée par des pouvoirs publics qui n'ont rien vu, rien entendu et rien compris de ce que vivent les réfugiés et les populations de nos vallées. Avec une faible partie du coût de cet immense déploiement de forces répressives, on pourrait largement accueillir dignement les quelques centaines de réfugiés qui souhaitent transiter par nos vallées.

Combien de temps, combien de souffrances ou même de morts, notamment pendant les froids de cet hiver, combien d'arrestations de citoyens solidaires faudra-t-il pour que les pouvoirs publics prennent les mesures nécessaires de protection de ces femmes, hommes et enfants ? Nous appelons encore une fois à un soutien sans faille de tous les citoyens solidaires, et à leur présence massive lors du procès de Françoise GOGOIS, René DAHON, Gérard BONNET (dit Gibi), et Dan OUDIN, poursuivis pour aide à l'entrée ou au séjour irréguliers (sur la base du Ceseda Art.L 622-1 et L-622-3 [\[ICI \]](#)).

Le MARDI 16 MAI 13H30 près du Tribunal de Grande Instance de Nice.

TOUS SOLIDAIRES :

- Signer la pétition : [\[ICI \]](#)

- Aider les bénévoles poursuivis :

- Faire un don par Carte Bleue : [\[ICI \]](#)

- Faire un don par chèque : LDH - section de Nice - Maison des associations 12,ter Pl Garibaldi 06300 Nice - à l'ordre de : LDH Nice - précisez au dos "pour les bénévoles poursuivis"

Ligue des droits de l'Homme, Section de Nice

contact-mails : liguenice+contact@gmail.com

Internet : <http://site.ldh-france.org/nice/>

Tweeter : @liguenice

Facebook : www.facebook.com/ldhnice

courrier : Maison des associations, 12 ter Place Garibaldi 06300 Nice